

ÉLECTIONS DE LA VILLE DE MANCHESTER BIENTÔT DISPONIBLE!!!

La Primaire aura lieu le mardi 21 septembre
L'élection générale aura lieu le mardi 2 novembre
Les bureaux de vote seront ouverts de 6h00 à 19h00

Les élections municipales ont lieu chaque deux ans. Les échevins/échevinales que nous élisons prennent des ordonnances municipales (lois) et établissent des politiques qui affectent notre vie quotidienne. Ils décident comment une grande partie de l'impôt foncier est perçue et comment elle est dépensée – combien vont aux écoles, à la police, à nos routes, au transport par autobus, aux services sociaux et plus encore. Les personnes que nous élisons au Board of School Committee (BOSC) établissent des politiques et élaborent des plans qui affectent l'éducation de nos enfants et la façon dont nos écoles sont gérées.

Pour qui votons-nous le 21 septembre ???

Le but de la Primaire du 21 septembre est de trouver les personnes qui se présenteront aux élections générales du 2 novembre.

1 maire (sur 3 candidats)

2 échevins/échevinales en général (sur 8 candidats) - ils représentent tout le monde dans la ville, pas un seul quartier

2 représentants du conseil scolaire en général (sur 5 candidats) - ils représentent tout le monde dans la ville

- Certains quartiers voteront également pour qu'un échevin ne représente que leur quartier (quartier 4, 5, 8, 12)
- Certains quartiers voteront pour qu'un représentant du conseil scolaire ne représente que leur quartier (2 et 10)

Oui ou non sur une question de vote :

« Une commission de la charte doit-elle être établie dans le seul but de réviser la charte municipale ou établir une nouvelle charte municipale ? (Nous votons là-dessus chaque 10 ans pour voir si les gens veulent considérer apporter des changements fondamentaux dans notre gouvernement municipal)

Pour qui votons-nous le 2 novembre ???

1 maire (sur 2 candidats)

2 échevins/échevinales en général (sur 4 candidats) - ils représentent tout le monde dans la ville

2 représentants du conseil scolaire en général (sur 4 candidats) - ils représentent tout le monde

1 échevin/femme de votre paroisse

1 représentant de la commission scolaire de votre quartier

1 modérateur de paroisse, 1 commis de paroisse, 3 hommes de sélection de votre paroisse

- Ces personnes sont chargées de s'assurer que les élections se déroulent conformément à l'état et les lois fédérales, que les bureaux de vote donnent accès à tous les électeurs, que tous les citoyens aient la possibilité de voter
- Ils sont élus pour 2 ans et sont rémunérés pour leur travail sur les élections

Des questions? Contactez le bureau du greffier de Manchester City à cityclerk@manchesternh.gov ou au 603-624-6455

Compilé par Welcoming Manchester et Manchester Community Action Coalition (trouvez les deux sur Facebook)

